

<http://gec.venissieux.org/Logements-d-urgence>



# Logements d'urgence

- La lettre -



Date de mise en ligne : mardi 20 décembre 2022

---

Copyright © Elus communistes et apparentés de Vénissieux - Tous droits réservés

---

**Cette année 101 féminicides ont été dénombrés en France. En moyenne une femme meurt tous les 2,5 jours sous les coups de son conjoint ou ex-conjoint.**

La persistance et la gravité des violences conjugales et intrafamiliales nécessitent l'action de l'ensemble des acteurs institutionnels.

Briser le silence des violences reste très compliqué pour beaucoup de femmes et la décohabitation est l'un des moyens de faire cesser les violences.

Depuis 2012, la Ville de Vénissieux a mis en place un dispositif d'accompagnement et de suivi des femmes victimes de violences conjugales physiques et psychologiques, avec la mise à disposition d'un logement permettant de les mettre à l'abri.

Fin 2019, la convention avec l'association VIFFIL pour l'accompagnement social des femmes accueillies dans ce dispositif s'est élargie à la Ville de Saint-Fons qui dispose elle aussi d'un logement d'urgence. Ce partenariat permet de mutualiser les logements pour proposer aux femmes l'accueil le plus adapté, en fonction des situations. Depuis, 16 femmes vénissiennes et Saint-fognardes ont pu bénéficier de ce secours.

La Ville de Corbas doté d'un dispositif similaire vient d'intégrer le dispositif intercommunal dans le même esprit de recherche de solutions rapides et adaptées aux situations.

[Pour lire l'intervention complète...](#)